



Ligue de
LA RÉUNION

Trophée Régional Poussins-Benjamins

Samedi 15 AVRIL 2017

Saint André – Gymnase Michel Debré

Dimanche 16 AVRIL 2017

La Chaloupe Saint-Leu

Déroulement

- Epreuve de vitesse et épreuve de difficulté le samedi 15 avril
- Epreuve de bloc le dimanche 16 avril

Classement

Cf règles du jeu fédérales de l'épreuve -p47

- Le classement « individuel » est établi par catégorie en effectuant la somme des places dans chaque épreuve pour chaque grimpeur.
- Le classement « club » est établi en ajoutant chaque meilleur résultat du club dans chaque catégorie : Poussines, Poussins, Benjamines et Benjamins

Les Disciplines

Attention ! Chaque compétiteur doit venir avec son matériel (ou prêté par son club) : baudrier, sac à magnésie et chaussons. Le port du tee-shirt du club est obligatoire. Les compétiteurs sur le podium devront porter des chaussures fermées.

LA VITESSE

Le grimpeur réalise 2 fois 2 voies l'une à la suite de l'autre (Voie A et voie B).

La 2^{ème} tentative est réalisée après 15 minutes de repos.

On additionne le meilleur temps obtenu dans la voie A avec le meilleur temps obtenu dans la voie B.

La hauteur des voies sera comprise entre 7 et 10m.

L'ordre de passage est préétabli par tirage au sort.

Les compétiteurs auront un practise ou 2 d'entraînement non chronométré.

LES VOIES

Le grimpeur réalise 4 voies « flash » avec 15 minutes minimum de récupération entre 2 voies (et 5 minutes maximum dans la voie).

Si des vidéos des voies sont disponibles, celles-ci commenceront à être diffusées 60 minutes avant le début de la compétition. Sinon, les voies seront démontrées avant le début de chaque vague.

La grimpe se fait **en moulinette** pour les poussins et **en tête** pour les benjamins.

L'ordre de passage est préétabli par tirage au sort.

POUSSINS : Le classement se fait sur la dernière prise CONTROLÉE et le TOP est identifié par une prise entourée au scotch.

BENJAMINS : Le classement se fait sur la dernière prise CONTROLÉE avant la chute et le « TOP » est identifié avec le mousquetonnage de la dégaine du relais.

Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org



Ligue de
LA RÉUNION

Trophée Régional Poussins-Benjamins

Samedi 15 AVRIL 2017

Saint André – Gymnase Michel Debré

Dimanche 16 AVRIL 2017

La Chaloupe Saint-Leu

PROGRAMME PREVISIONNEL

Samedi 15 AVRIL 2017

8H15 – 9H00 : Confirmations des inscriptions

8H15-9H30 : Ouverture zone d'échauffement

8H30-9H30 : Réunion Technique *Juges, Assureurs, Chronos, Ouvreurs* et plans de voie

9H00 : Réunion Technique *Compétiteurs, Coachs, Chef-ouvreur* devant les voies + Ordre de passage

Visionnage vidéo des voies FLASH de la Vague 1 : **A partir de 8h15**

<u>VAGUE 1</u> 9H30 à 10H55	VOIE Groupe 1 : POUSSINES (PF) V2 + V3 5' de temps de grimpe	VOIE Groupe 2 : POUSSINS (PG) V2 + V3 5' de temps de grimpe
	VITESSE Groupe 3 : BENJAMINES (BF) puis Groupe 4 : BENJAMINS (BG)	

Visionnage vidéo des voies FLASH de la Vague 2 : **A partir de 10H00**

<u>VAGUE 2</u> 11H00 à 13h15	VITESSE Groupe 1 : PF puis Groupe 2 : PG	
	VOIE Groupe 3 : BF puis Groupe 4 : BG V2 + V4 5' de temps de grimpe	

Visionnage vidéo des voies FLASH de la Vague 3 : **A partir de 13H15**

<u>VAGUE 3</u> 14H15 à 16H10 (si vidéo) 14H45 à 16H40 (si démo)	VOIE Groupe 1 : PF V1 + V4 5' de temps de grimpe	VOIE Groupe 2 : PG V1 + V4 5' de temps de grimpe
	VOIE Groupe 3 : BF V1 + V3 (idem V4 PF) 5' de temps de grimpe	VOIE Groupe 4 : BG V1 + V3 5' de temps de grimpe

16H15 ou 16H45 : Affichage des résultats

Les remises de récompense auront lieu le dimanche 16 avril, à l'issue de l'épreuve de bloc.

Ligue Réunion de la Montagne et de l'Escalade

125 rue du Général LAMBERT 97436 Saint Leu - Tel/Fax : 0262 34 91 02 Portable : 0692 64 64 10

Association 1901 agréée par le Ministère des Sports – Affiliée à l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (U.I.A.A) et au Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F) – SIRET 43808524300030 – APE 9312Z

Email : comite.regional@ffme974.org

Site internet : www.ffme974.org